

Stages Vacances Eté 2026



Les stages se déroulent sur une semaine à la piscine municipale de Grand Salève.
Les cours sont dispensés par des moniteurs de l'AENV.

Où ?

Piscine municipale de Grand Salève - Avenue du Grand Salève 4 à Veyrier.

Quand ?

- du 29 juin au 4 juillet 2026
- du 6 au 10 juillet 2026
- du 13 au 17 juillet 2026
- Du 20 au 24 juillet 2026
- Du 27 au 31 juillet 2026
- Du 3 au 7 août 2026
- Du 10 au 14 août 2026

Les cours ont lieu entre 16h30 et 18h30 **ATTENTION LE MERCREDI ENTRE 15h30 ET 17H30**

IMPORTANT : La durée des cours est de 25 minutes

Pour qui ?

Les stages organisés pendant les vacances d'été sont destinés aux enfants et aux adultes tout niveaux. Ils sont ouverts aux membres et non-membres de l'AENV **dès l'âge de 4 ans** révolus. Les enfants qui s'inscrivent doivent donc être nés avant le 1^{er} juillet 2022.

Les cours ne comprennent que 4 enfants par groupe.

Les enfants sont regroupés selon leur niveau :

Niveau 1 : destiné aux enfants qui doivent se familiariser à l'eau, apprendre à mettre la tête sous l'eau et à flotter en petite profondeur (objectif Ecrevisse et Hippocampe selon les [tests Swimsports](#))

Niveau 2 : destiné aux enfants pour lesquels la flottaison dorsale et ventrale sans brassard est acquise et qui doivent travailler leur autonomie en grande profondeur (objectif Grenouille / Pingouins selon les [tests Swimsports](#))

Niveau 3 et suivants : destinés aux enfants qui sont complètement autonomes en grande profondeur et qui doivent travailler les dimensions plus techniques de la natation. NB : Ces niveaux ne sont pas prioritaires et les inscriptions seront possibles en fonction des disponibilités.

Tarifs :

Stage 25 minutes (4 enfants max) : **120 CHF** pour la semaine de stage

IMPORTANT : La cotisation ne comprend pas le prix d'entrée. (3 CHF/entrée dès 5 ans révolus). Les accompagnants ne paient pas d'entrée pour autant qu'ils ne restent pas au niveau des bassins pendant la durée des cours.

Modalités d'inscription

Les membres sont prioritaires pendant 10 jours à partir de l'ouverture des inscriptions. La cotisation est dûe une fois que l'horaire a été convenu et que votre enfant est inscrit sur le planning.

- **Membres** : Ils peuvent réserver leur créneau horaire directement via le lien depuis le site aenv.ch
- **Non-membres** : Les inscriptions se font en remplissant le formulaire depuis le site aenv.ch. En cas de doute sur le niveau de votre enfant, nous vous conseillons de nous contacter afin de choisir le bon créneau horaire.

Modalités de paiement

Le montant du stage doit être réglé avant le début du cours - par BVR uniquement. En cas d'annulation de votre inscription avant le début du stage, les montants suivants sont dus :

- 50 % du montant du stage – cas d'annulation jusqu'à 10 jours avant le début du stage
- 100 % du montant du stage – en cas d'annulation moins de 10 jours avant le début du stage

Modalités pratiques

Nous vous remercions de prendre connaissance du règlement de la piscine de Grand Salève en [cliquant ici](#), ainsi que de nos conditions générales ([cliquez ici](#)) qui sont également à consulter sur notre site internet (www.aenv.ch).

En particulier, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Les enfants restent sous la responsabilité de leur accompagnant aussi longtemps qu'ils ne sont pas confiés à leurs moniteurs - puis dès la fin de la leçon.
- Les élèves et leurs accompagnants sont priés d'être ponctuels ; afin de ne pas perturber le bon déroulement des cours, les élèves vont aux toilettes avant le début du cours.

IMPORTANT

L'AENV SE RESERVE LE DROIT D'ANNULER LES STAGES

Le cas échéant, l'AENV procédera au remboursement de la totalité des montants versés.
